

665148, PYRÉNNÉES ORIENTALES  
16 JUILLET 1882

~~C. 6 bis 94~~

C. 10-17-

*Elections Sénatoriales*

1882

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

*PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 16 Juillet 1882  
à Perpignan, pour élire un sénateur.*

(1) Nom et prénom du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le seize d'mois de Juillet  
nous (1) Léon Picas, *président*  
du tribunal de première instance de Perpignan, nous sommes  
rendu dans la salle des assises à Perpignan  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Pyrénées  
Orientales convoqué en vertu du décret du 31 Mai 1882  
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Benet Roche Casimir	, né le 19 Mars 1811
M. Coie Calixte Marie Hector	, né le 21 Mai 1821
M. Alart Pierre	, né le 15 Septembre 1826
M. Bauer Michel (Nata)	, né le 22 Mai 1844

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Goury Antoine  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 2 sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>a</i>	à la lettre	<i>g</i>	— 141	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	<i>k</i>	—	<i>s</i>	— 137	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <sup>(2)</sup> Baixas Joseph
	Scrutateurs . . . . .	M. Jourda Pierre
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Durand Gaspar
	Scrutateurs . . . . .	M. Barrere Frickel
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Lafage Augustin
	Scrutateurs . . . . .	M. Cat Paul
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Ourtous Lauseur
	Scrutateurs . . . . .	M. Salrat Fedore
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Saly Joseph
	Scrutateurs . . . . .	M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M. . . . .
	Scrutateurs . . . . .	M. . . . .
		M. . . . .
		M. . . . .
		M. . . . .

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	138	138		
2 <sup>e</sup> idem.....	138	138		
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTaux.....		270	270	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M. Lajer Escanguel	M. Jean Baptiste Sonne	M. Amansien	M. Henri V	M. De Joris	M. Dugon	M. Delzen	M.
1 <sup>re</sup> Section.....	135	135	..	82	46	1	1	1	1	1	1
2 <sup>e</sup> idem .....	135	135		76	50		1	1	1	1	
3 <sup>e</sup> idem .....											
4 <sup>e</sup> idem .....											
5 <sup>e</sup> idem .....											
6 <sup>e</sup> idem .....											
TOTAUX.....				158	96	1	1	1	1	1	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	278
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....	270
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	270

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	270
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	16
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	289
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	139

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Lazare Escarguel	cent cinqante huit	158
M. Jean Baptiste Monier	quatre vingt seize	96
M. Amouroux	un	1
M. Henri V	un	1
M. de Lomis	un	1
M. Langlois	un	1
M. Belieu	un	1
M.		
Bulletins nuls (2).....		11

(1) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M.<sup>(3)</sup>

Lazare Escarguel

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée  
à heures.

*Le Président,*

### *Les Membres du bureau,*

### *Le Secrétaire,*

## 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX .....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS comptés à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À					
1 <sup>re</sup> Section .....				M.	M.	M.	M.	M.	M.
2 <sup>e</sup> idem .....									
3 <sup>e</sup> idem .....									
4 <sup>e</sup> idem .....									
5 <sup>e</sup> idem .....									
6 <sup>e</sup> idem .....									
TOTAUX .....									

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements .....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître .....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés .....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être paralés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) .....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue . . . . . été proclamé sénateur . . . . .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à six heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.						
1 <sup>re</sup> Section . . . . .				M.						
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				M.						
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				M.						
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				M.						
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				M.						
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .				M.						
TOTAUX . . . . .										

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

Ont obtenu<sup>(1)</sup> :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à une heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s      à      , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s      à      , les feuilles de pointage;

Sous les n°s      à      , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs .....	..	" "
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ...	..	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	..	
Bulletins sur papier non blanc .....	..	
Bulletins portant des signes extérieurs .....	..	
Bulletins divers .....	..	

Enfin, sous les n°s      à      , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le President,*

*Coujoual*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

*Georges* *Jules*  
*Thibaut* *Barbet*  
*Peyre* *Marie*  
*Baux*

1e sectie - de voor de Secret

Oreh'po

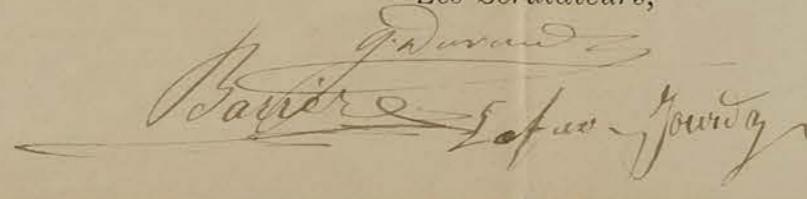
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE D' *Perpignan* (1<sup>re</sup> Section) (1<sup>re</sup> Cour de scrutin) Arrondissement de

Candidats :	M. Karan Engagé	M. Jean Baptiste Nouzeix	M. d'Albany	M. Félix	M. Bélier	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	1111111111	2011111111	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	1111111111	4011111111	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	1111111111	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	1111111111	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	1111111111	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	1111111111	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	1111111111	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	1111111111	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	1111111111	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	1111111111	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	1111111111	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	1111111111	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	1111111111	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	1111111111	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	1111111111	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

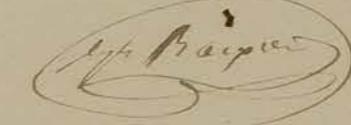
Candidats :	M.										
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

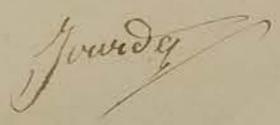
Les Scrutateurs,



Le Président,



Le Secrétaire,



1<sup>e</sup> lecture - De l'our de Tarente

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE *1<sup>e</sup> Section (2<sup>e</sup> tour de scrutin)*

Candidats : M. Greslagnel	M. J. Joseph Rame	M. Amouroux	M. Henri Roy	M. Béliev.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

*Barrié  
Férouze  
Lalage*

Le Président,

*Dr Mayet*

Le Secrétaire,

*Jouvet*

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE D' *Section (1<sup>re</sup> Cour de Scrutin)*

Arrondissement de

Candidats : M. Escarguel	M. Romen	M. V	M.								
La vallée ci- contre est approuvée	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
coûteuse est approuvée	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Les deux dernières	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Parties	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Dans le centre	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
F. Salvatier	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
F. Llo	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
Pastors Laerou	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
Pujol	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Escarguel	M. Romen	M. Songeon	M. nul	M. Blanet	M.						
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

*Oustors Laerou  
Pujol*

Le Président,

*G. Llo*

Le Secrétaire,

*Salvatier*

*Electing  
De Lecture - à Cour de Justice*

Élection sénatoriale du 16 Juillet 1882

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE D *9<sup>e</sup> Section (1<sup>re</sup> Cour de scrutin)*

Arrondissement de

Candidats : M. Escarguel	M. Piromon	M.									
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Escarguel	M. Piromon	M.									
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

*Salva*  
*Soyol*  
*Doutous Lourres*

Le Président,

*G. Pley*

Le Secrétaire,

*Salvator*

Bulletins

*J. B. Romee*

**J. B. ROMEÉ**

~~Président du Conseil Général~~

*President  
mme Baixay*

Perpignan, Typographie Jules Roudony, aux Tanqueries.

HEBRAIC

SEMINARY LIBRARY

LIBRARY OF THE SEMINARY OF THE PRESBYTERIAN CHURCH IN NEW YORK

*E. E.*

*L. E.*

# LAZARE ESCARGUEL

*Théâtre*

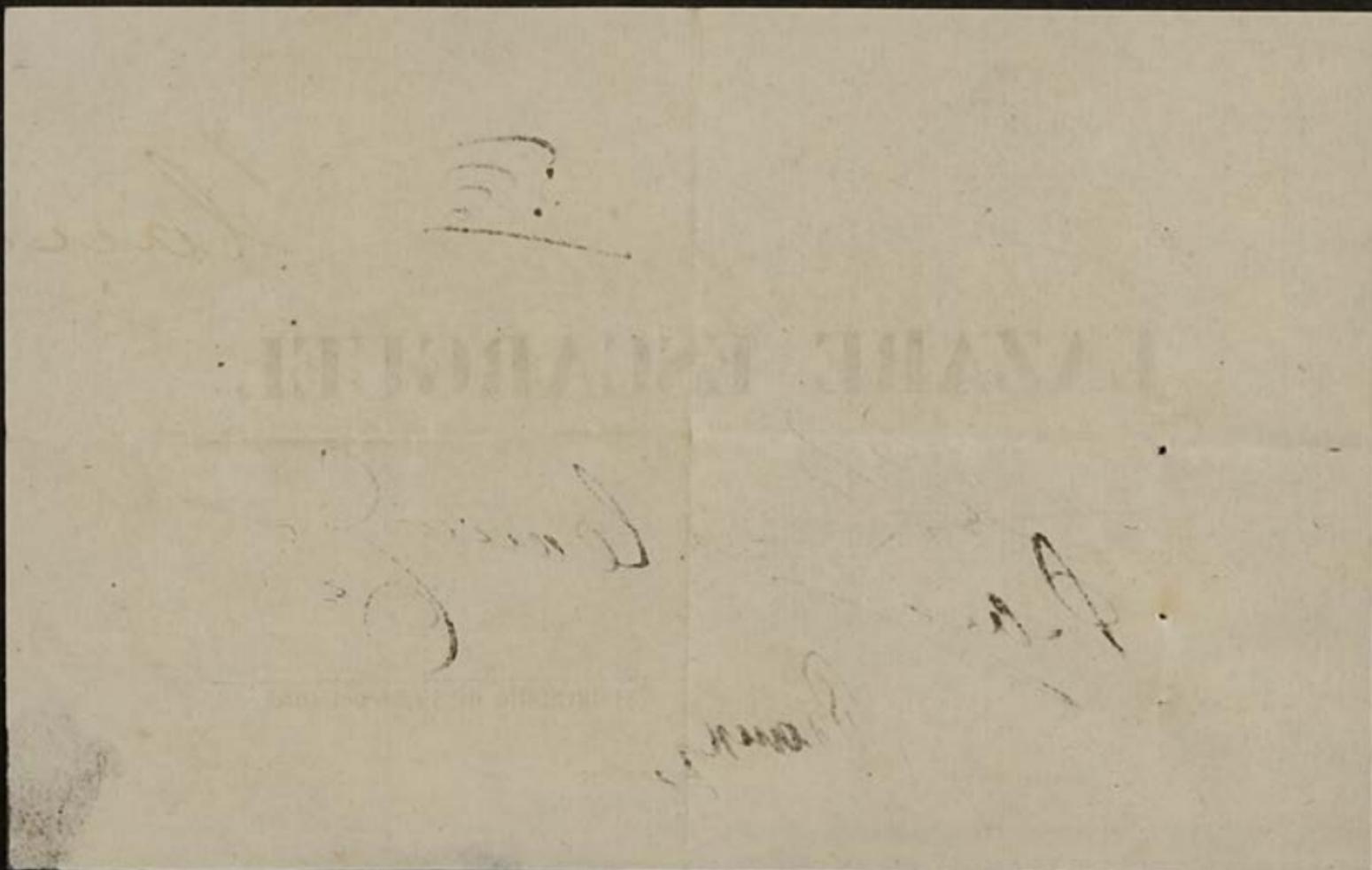
*P. A.*

*Comédie*

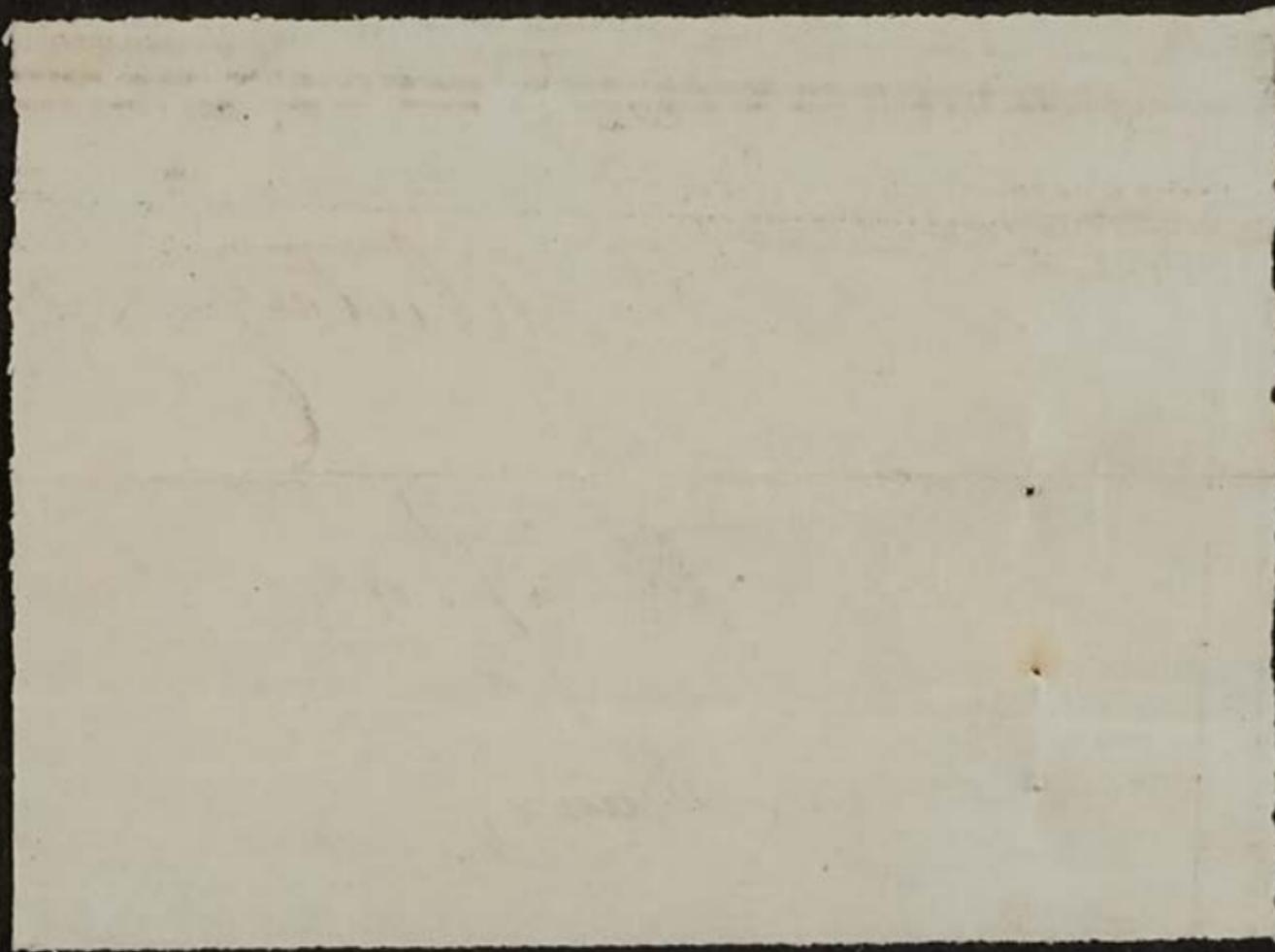
*Oe*

*Roman*

*Typographie de l'Indépendant.*



~~G. J.~~ ~~C. V.~~ ~~leanne~~  
~~T. B.~~ ~~L. ay~~  
~~Wade~~ ~~Bausz~~

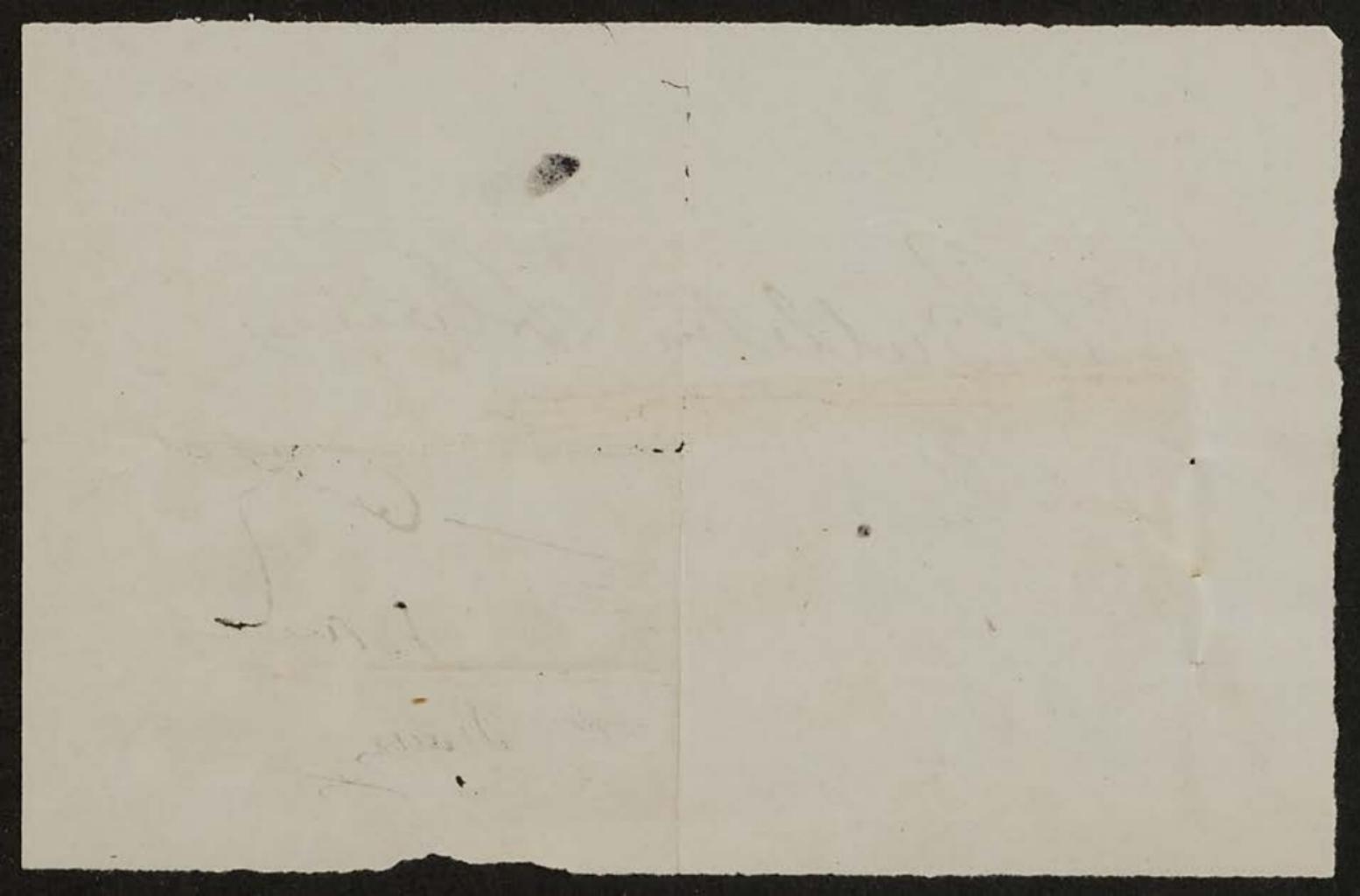


Bulletin Flora

O. G.  
Nov.

O. G.  
S. P.

Lemur  
F. ay  
Baux



*Henry G. B.*

~~LA PAGE ESCALADE~~

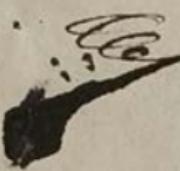
*P. A. G. B.  
H. G. B.*

Typographie de l'*Indépendant*.

1900-1901

*Pierre  
no. 1  
Copy* J. A.

# ~~LAZARE ESCARGUE~~



*Publ.*

*M*  
*Mon*

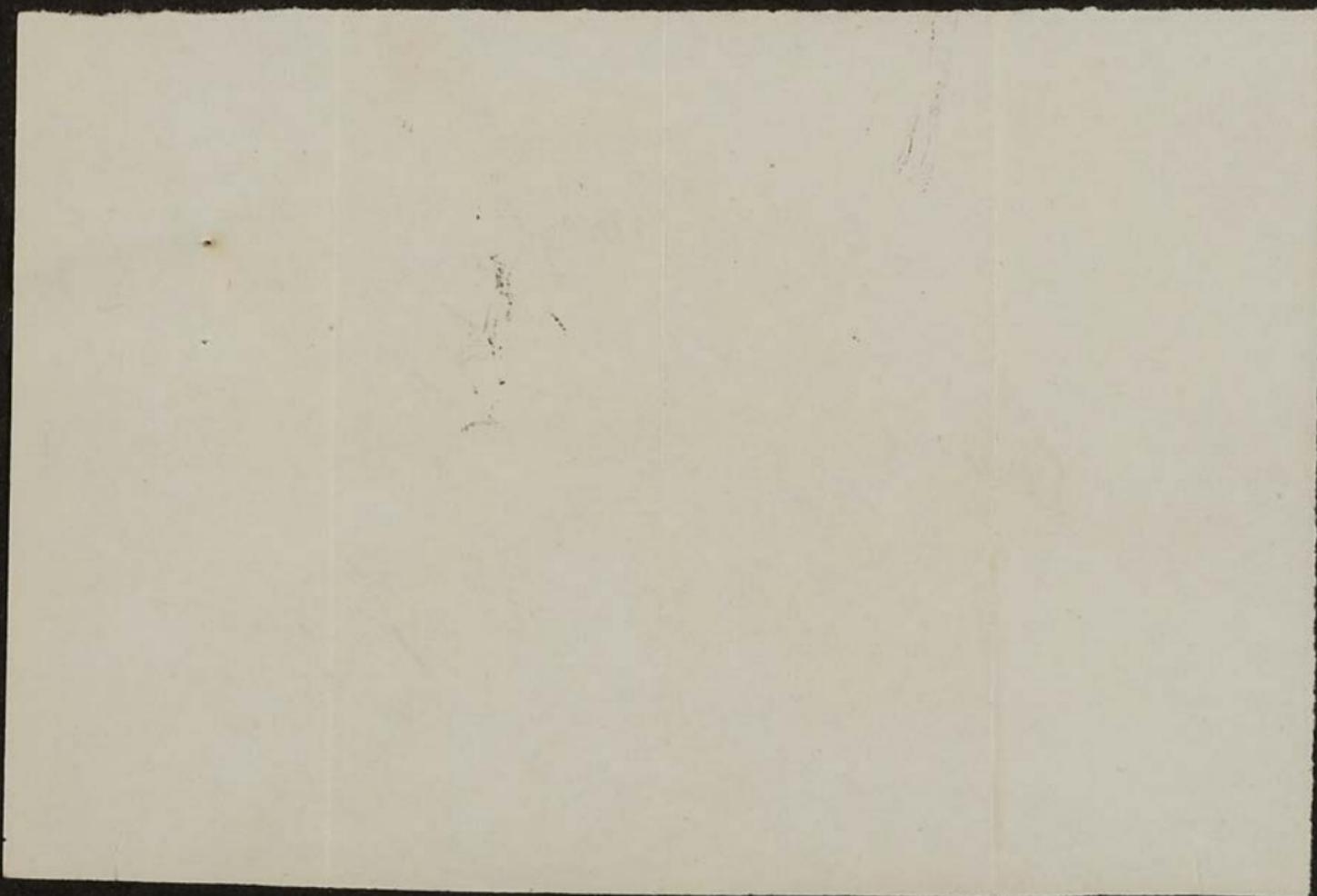
*Decau*

*O Baux*

Typographie de l'*Indépendant*.

THE  
HARVARD LIBRARIES

Oliver Ames Coffee  
now comy coffee  
comy  
9 P.M.  
P.M.



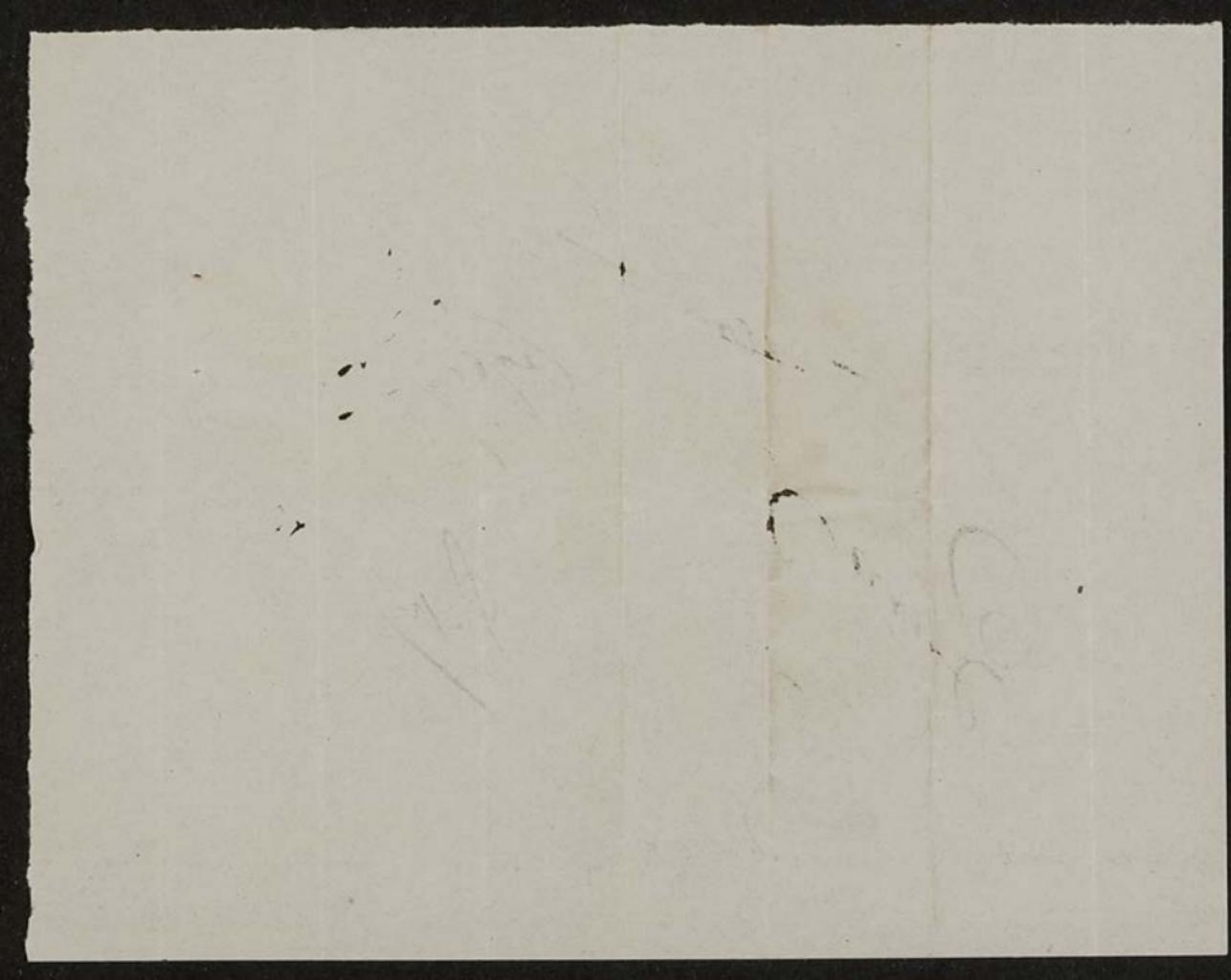
~~Stewell~~  
~~Mar.~~

~~Age~~

~~Zero~~

~~Per~~

~~Baux~~



Q

B. J.  
B. J.  
Blind  
now

P. M.  
P. M.  
Braunz

18  
Amst.

*J. G.*  
John Deane  
Bank  
New York

1  
x and

W  
m

G. G.

Baux

g

J. Jay  
Lemire

5

1868

DÉPARTEMENT  
des Pyrénées-orientales

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 141 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Alart Antoine Délégué de Tillois					
2	Alart Pierre Délégué de Vireux					
3	Alavaill Elie Conseiller Général					
4	Alazek Augustin Délégué de Latour de France					
5	Amouroux Auguste Conseiller Général					
6	Angles Joseph Délégué de Ria					
7	Armingaud Pierre Délégué de Lesquerde					
8	Assens François Délégué de Conat					
9	Astor Antoine Délégué de Péjille la Rivière					
10	Aubert Jean fils Délégué de Elara					
11	Augusty Michel Délégué de Estagel					
12	Aussel Falin Martin Délégué de St. Colombe					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Ay Frédéric Suppléant de Collioure					
14	Symérich Jacques Délégué de Camélas					
15	Bails Bonaventure Délégué de Bages					
16	Baixas Firatet J <sup>h</sup> Délégué de Cerdia					
17	Balat Jean Conseiller d'arrondiss <sup>mt</sup>					
18	Balette François Conseiller d'arrondiss <sup>mt</sup>					
19	Balmigère Joseph Délégué de Herbouillet					
20	Banet Sébastien Délégué de Nîmes					
21	Barboteu Jean pere Délégué de St Cyprien					
22	Barjac Jean Bap <sup>t</sup> Conseiller d'arrondiss <sup>mt</sup>					
23	Barnole Joseph Conseiller d'arrondiss <sup>mt</sup>					
24	Barrière Jacques Délégué de Latour bas Elne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Barrière Michel Délégué de St felix d'amont					
26	Barrot Jules. Conseiller d'arrondissement					
27	Basso Jean Délégué de Chêne					
28	Batlle Justin Délégué de Bompas					
29	Baudières André Délégué de Baulis					
30	Baux François Délégué d'Anc					
31	Baux Michel Délégué de Calceilles					
32	Baxès François Délégué de Clauz					
33	Bélier Henri Délégué de Port Vendres					
34	Bénet François Délégué du Vieux					
35	Benet Roche casimir Conseiller Général					
36	Bergé Baptiste Délégué de Malitx					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bernard Joseph Délégué de Codalet					
38	Bernis Pierre Délégué de Rivesaltes					
39	Bès Pierre Jean Conseiller d'arrondissement					
40	Besombes Paul Délégué d'Estavas					
41	Blanc Alexandre Délégué de Fourques					
42	Blanc Joseph Conseiller Général					
43	Blanc Joseph Délégué de Villagouse					
44	Blanqui Gaudérique Délégué de Portet-d'Avignon					
45	Bocamy Honoré Délégué de Saint-Antoine					
46	Boulia Eugène Conseiller Général					
47	Bonavent Jean-Baptiste Délégué de Santo					
48	Bonnemaison Raphaël Délégué de Audierne Montlouis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Borreil Jacques Délégué de Bhuir		/			
50	Bourgat Louis Délégué de Vernet les bains		/			
51	Bournet Antoine Délégué de Chaillan		/			
52	Boussiron Jean Délégué de Perpignan		/			
53	Boutet Théodore Délégué de Rieal		/			
54	Brasson Firmin Conseiller d'arrondiss <sup>mt</sup>		/			
55	Broc Jean Délégué d'Escaro		/			
56	Brousse Emile Député					
57	Cabanes Joseph Délégué du Berthus		/			
58	Calvet Jean Pierre Martin Délégué de St Martin		/			
59	Cantic Benjamin Délégué de Mosset		/			
60	Cantic Vincent Délégué de Clairo		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Capdeillary Joseph Délégué de Corbière	Ros Jean, suppléant du délégué de Corbière	/			
62	Carbonell Bonaventure Délégué de Villeneuve des Escalas	Galou Joseph, suppléant du délégué de Villeneuve des Escalas.	/			
63	Carcafonne Pierre Délégué d'Agne		/			
64	Carrere François Conseiller d'arrondissement					
65	Cassoly François Délégué de Los Massos		/			
66	Castillo Jacques Délégué de Castelblanque		/			
67	Castillo Joseph Délégué de Baille-d'amont		/			
68	Cavaille Jean Délégué de Villemagne des monts		/			
69	Cavaille Joseph Délégué de Cabestany		/			
70	Cavany Michel Délégué d'ouïs		/			
71	Cayre Baptiste Délégué de Vira		/			
72	Cazes Louis Délégué d'Olette		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Colomer Francois Conseiller d'arrondissement					
74	Colomer Joseph Délégué d'Enveitg					
75	Colomer Laurent Délégué d'Egat					
76	Combaut Gaudérique Délégué de Campagne					
77	Comes Antoine Délégué de Gansac					
78	Conill Etienne Délégué de St. Hippolyte					
79	Cortade Jean Conseiller d'arrondissement					
80	Costa Jean Délégué de Coutouges			my		
81	Costasque Julien Délégué de Ballestarv			yy		
82	Coste Oms Jean Délégué de Labastide					
83	Cot Bonaventure Délégué de Bourg-madame					
84	Cot Joseph Délégué d'Angoustrine			yy		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	<i>Cot Paul Délégué de La Cabanasse</i>		<i>(Signature)</i>			
86	<i>Coye Calixte Délégué de St Paul</i>		<i>(Signature)</i>			
87	<i>Premadeil Thomas Délégué de Montesquieu</i>		<i>(Signature)</i>			
88	<i>Dalbiez Thomas Délégué de Brouilla</i>		<i>(Signature)</i>			
89	<i>Dalmat Saureux Délégué de Talalda</i>		<i>(Signature)</i>			
90	<i>Dauliac Antoine Délégué d'Ansignan</i>		<i>(Signature)</i>			
91	<i>Deix Jules Conseiller Général</i>					
92	<i>Deuxonne Jean Délégué d'Urbanya</i>		<i>(Signature)</i>			
93	<i>Delcazzo Saureux Délégué de La Flagonne</i>		<i>(Signature)</i>			
94	<i>Delclos François Délégué de Moustalba (Arles)</i>		<i>(Signature)</i>			
95	<i>Delclos Philippe Buseiller d'arrondiss<sup>me</sup></i>		<i>(Signature)</i>			
96	<i>Deloncle Gilles Délégué de Calce</i>		<i>(Signature)</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scratin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scratin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scratin.	
97	<i>Delprat Joseph</i> <i>Délégué</i> <i>de Villeneuve la Rivière</i>					
98	<i>Després Jules</i> <i>Conseiller Général</i>					
99	<i>Dimon Firmin</i> <i>Délégué</i> <i>de Freillans</i>					
100	<i>Doutres Gentil</i> <i>Délégué</i> <i>de Kairas</i>					
101	<i>Doutres Sauveur</i> <i>Délégué</i> <i>de Montauriol</i>					
102	<i>Durand Sauveur</i> <i>Conseiller Général</i>					
103	<i>Durand Gaspar</i> <i>Délégué</i> <i>d'Alénya</i>					
104	<i>Durand Laurent</i> <i>Délégué</i> <i>de Théza</i>					
105	<i>Escanayé Bonaventure</i> <i>Délégué</i> <i>de Nohèdes</i>					
106	<i>Escanayé Frédéric</i> <i>Député</i>					
107	<i>Escarguel Lazare</i> <i>Député</i>					
108	<i>Escarra Joseph</i> <i>Délégué</i> <i>de St Nazaire</i>					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Espagnac Joseph Délégué de Rigarda					
110	Espinet Antoine Délégué de Vengran					
111	Esteve Joseph Délégué d'Aude					
112	Fabre Jérôme Délégué d'Opoul					
113	Farines Joseph Conseiller d'arrondis. <sup>mt</sup>					
114	Farran Concilla Jean Délégué de Berrats					
115	Fines François Délégué de Bouleternière					
116	Forn Pierre Délégué de Palau (G. arrondis.)					
117	Forné Jean Député					
118	Fouquier Hyacinthe Délégué de Castelnau					
119	Fourcade Michel Conseiller Général					
120	Tourquet Jean Délégué d'Aus					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Francon François Délégué de Prats (Sourm)					
122	Fruitet Simon Délégué de Sardinia					
123	Gaillard Jacques Délégué de St Pierre des Forcats					
124	Galiay Vincent fils Délégué de Catllar					
125	Garrete Francois Délégué d'Env					
126	Garrigue Jean Flc Délégué de Glorianes					
127	Gary Etienne Conseiller d'arrondis mt					
128	Gaspard Jean Délégué de St Jean Lassville					
129	Gay André Conseiller d'arrondis mt					
130	Gely-Guinard Célestin Délégué de St Laurent de la Salanque					
131	Gelys Leonard Délégué de St Esteve					
132	Giral César Conseiller d'arrondis mt					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Gouzy Antoine Délégué de Millas		/			
134	Grau Cardillary Jean Suppléant de St Genis		/			
135	Grieu Auguste Délégué de Brevillach		/			
136	Grieu Benoît Délégué de Pezilla (de Tournia)		/			
137	Grieu Jean Délégué de Barrerach		/			
138	Guillemoles Jean Délégué de Cahors		/			
139	Guitard Joseph Conseiller d'arrondis		/			
140	Guitard Gouell Jacques Délégué de Céret		/			
141	Guitet Edouard Conseiller Général		/			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quarante un électeurs.

A Perpignan, le 8 Juillet 1882.

Le Préfet,

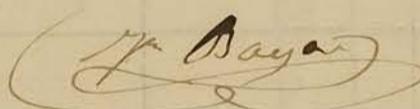


ARRÊTÉ la présente liste au nombre de au nombre de cent quatre-vingt émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

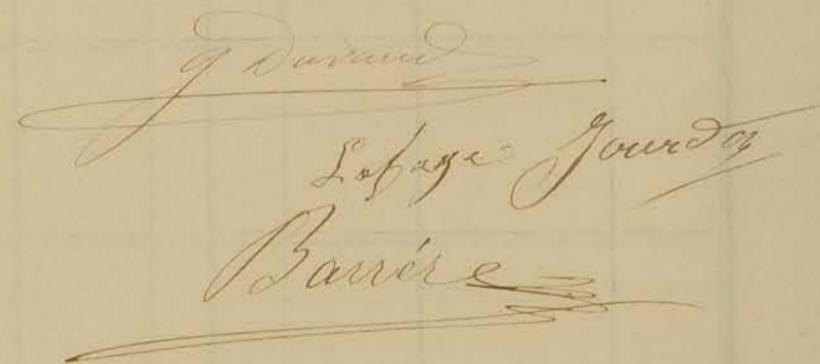
le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



J. Durand  
Léopold Jourdy  
Barrière

DÉPARTEMENT  
des Pyrénées-orientales

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *per* BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 111 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit. ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Alart Antoine Délégué de Fallols		X			
2	Alart Pierre Délégué de Vinçay		X			
3	Alavaill Elie Conseiller Général		X			
4	Alazet Augustin Délégué de Latour de France		X			
5	Amouroux Auguste Conseiller Général		X			
6	Angles Joseph Délégué de Ria		X			
7	Armingaud Pierre Délégué de Lesquerde		X			
8	Assens François Délégué de Conat		X			
9	Astor Antoine Délégué de Pezella de la Rivière		X			
10	Aubert Jean fils Délégué de Clara		X			
11	Augusty Michel Délégué d'Estagel		X			
12	Ausseil Falin Martin Délégué de St Colombe		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Aty Frédéric Suppliant de Collioure		X			
14	Aymérich Jacques Délégué de Canillas		X			
15	Bails Bonaventure Délégué de Bages		X			
16	Baixas Frédéric Délégué de Céret		X			
17	Balat Jean Conseiller d'arrondissement		X			
18	Balette François Conseiller d'arrondissement		X			
19	Balmigère Joseph Délégué de Fenouillet		X			
20	Banet Sébastien Délégué de Nyer		X			
21	Barbotet Jean Pierre Délégué de St Cyprien		X			
22	Barjau Jean Bapt. Conseiller d'arrondissement					
23	Barnole Joseph Conseiller d'arrondissement			X		
24	Barrière Jacques Délégué de Latour bas. Olne			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Barrère Michel Délégué de St felix d'amont		x			
26	Barrot Jules Conseiller d'arrondissement		x			
27	Basso Jean Délégué de Thuis		x			
28	Batlle Justin Délégué de Bompas		x			
29	Baudierès André Délégué de Baulis		x			
30	Baux françois Délégué d'Ale		x			
31	Baux Michel Délégué de Palmièlles		x			
32	Baxès françois Délégué de Plaura		x			
33	Bélier henri Délégué de Port vendres		x			
34	Benet françois Délégué du Vivier		x			
35	Benet Roche casimir Conseiller Général		x			
36	Bergé Baptiste Délégué de Molitg		x			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bernard Joseph Délégué de Cadalet		X			
38	Bernis Pierre Délégué de Rivesaltes		X			
39	Bes Sire Jean Conseiller d'arrondissement		X			
40	Besombes Paul Délégué d'Estavar		X			
41	Blanc alexandre Délégué de Bourgues		X			
42	Blanc Joseph Conseiller Général		X			
43	Blanc Joseph Délégué de Saillagouse		X			
44	Blangé Gaudérique Délégué de Fontpédrouse		X			
45	Bocanuy Honore Délégué de Saint-André		X			
46	Bolrix Eugène Conseiller Général		X			
47	Bonavent Jean Antoine Délégué de Santo		X			
48	Bonnemaison Raphaël Délégué de Caunes de Montlouis		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Borreil Jacques Délégué de Thuir		X			
50	Bourgat Louis Délégué de Vernet les bains		X			
51	Bournet Antoine Délégué de Raillen		X			
52	Boussiron Jean Délégué de Perpignan		X			
53	Boutet Sidore Délégué de Rieal		X			
54	Brassou Firmin Conseiller d'arrondissement		X			
55	Broc Jean Délégué d'Orsacar		X			
56	Brousse Emile Député					
57	Cabanes Joseph Délégué de Berthus		X			
58	Calvet Jean Pierre Martin Délégué de St Martin		X			
59	Cantie Benjamin Délégué de Mossac		X			
60	Cantie Vincent Délégué de Claira		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Capdeillarye Joseph Délégué de Corbière	Ros Jean, suppléant du délégué de Corbière.	/			
62	Carbonell Bonaventure Délégué de Villeneuve des Escaldes	Palou Joseph, suppléant du délégué des Villeneuve des Escaldes.	x			
63	Carcaisonne Pierre Délégué d'Uzège		x			
64	Carrère François Conseiller d'arrondissement					
65	Cassoly François Délégué de Los Masos		x			
66	Castillo Jacques Délégué de Casafabre		x			
67	Castillo Joseph Délégué de Borde d'amont		x			
68	Cavallé Jean Délégué de Villemouge des mouts		x			
69	Cavallé Joseph Délégué de Cabestany		x			
70	Cavany Michel Délégué d'oms		x			
71	Cayre Baptiste Délégué de Vira		x			
72	Cazes Louis Délégué d'Ollette		x			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Colomer François Conseiller d'arrondissement		X			Yann Vym Voté
74	Colomer Joseph Délégué d'Avèze		X			
75	Colomer Laurent Délégué d'Egat		X			
76	Combaut Gaudérique Délégué de Campôme		X			
77	Comes Antoine Délégué de Sausa		X			
78	Conill Etienne Délégué de St Hippolyte		X			
79	Cortade Jean Bustiller d'arrondissement		X			
80	Costa Jean Délégué de Coustouges		X			
81	Costaseque Julien Délégué de Ballestarry		X			
82	Coste sans Jean Délégué de Labastide		X			
83	Cot Bonaventure Délégué de Bouyg madame		X			
84	Cot Joseph Délégué d'Angoustrine		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Cot Paul Délégué à La Cabanasse		x			
86	Coye Calixte Délégué de St Paul		x			
87	Crémadeil Thomas Délégué de Montesquie		x			
88	Dalbiez Thomas Délégué de Brouilla		x			
89	Dalmat Saureau Délégué de Palalda		x			
90	Dauliac Antoine Délégué d'Antignan		x			
91	Decit Jules Conseiller Général					
92	Deixonne Jean Délégué d'Urbanya		x			
93	Delcaso Sauveur Délégué de La Noguera		x			
94	Delclos François Délégué à montalba (d'arles)		x			
95	Delclos Philippe Conseiller d'arrondisse		x			
96.	Deloncle Gilles Délégué de Calce		x			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Delpat Joseph Délégué de Villeneuve la Rivière		x			
98	Despres Jules Conseiller Général					
99	Dimon Firmin Délégué de Feillens		x			
100	Doutres Quentin Délégué de Chias		x			
101	Doutres Sauveur Délégué de Montauriol		x			
102	Durand Sauveur Conseiller Général		x			
103	Durand Gaspar Délégué d'Alyya		x			
104	Durand Laurent Délégué de Béja		x			
105	Escanyé Bonaventure Délégué de Nohèdes		x			
106	Escanyé Frédéric Député		x			
107	Escarquel Lagare Député		x			
108	Escarra Joseph Délégué de St. Nazaire		Par			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Espagnac Joseph Délégué de Rigarda		X			
110	Espinet Antoine Délégué de Vinçugau		X			
111	Esteve Joseph Délégué d'Alès		X			
112	Fabre Jérôme Délégué d'Opoul		✓			
113	Farines Joseph Conseiller d'arrondissement		X			
114	Farran Cornilla Jean Délégué de Berrats		X			
115	Fines François Délégué de Bouleternière		X			
116	Forn Pierre Délégué de Valair (3 <sup>e</sup> arrond.).		X			
117	Forné Jean Député		✓			
118	Fouginier Hyacinthe Délégué de Castelnau		X			
119	Fourcade Michel Conseiller Général		X			
120	Fourquet Jean Délégué d'Eus		X			

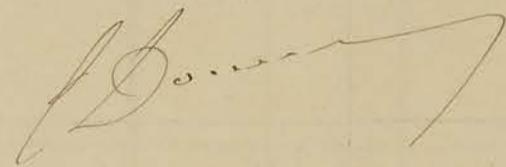
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Francon François Délégué de Riols (Lourmarin)		X			
122	Fruitet Simon Délégué de Gardima		X			
123	Gaillarde Jacques Délégué de St. Pierre des Corcats		X			
124	Galiay Vincent fils Délégué de Catllar		X			
125	Garrete François Délégué 9 <sup>e</sup> arr		X			
126	Garrigue Jean d'Aula Délégué de Glorianes		X			
127	Gary Etienne Conseiller d'arrondissement		X			
128	Gaspard Jean Délégué de St. Jean Lassuelle		X			
129	Gay André Conseiller d'arrondissement		X			
130	Gely-Guinard Célestin Délégué de St. Laurent la Salanque		X			
131	Gelys Léonard Délégué de St. Estève		X			
132	Giral César Conseiller d'arrondissement		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Gouzy Antoine Délégué de Villars		X			
134	Grau Capellayre Jean Suppléant de St Gines		X			
135	Grieu Auguste Délégué de Steinbach		X			
136	Grieu Benoît Délégué de Tepillat de Surma		X			
137	Grieu Jean Délégué de Barrerach		X			
138	Guillemoles Jean Délégué de Canohès		X			
139	Guitard Joseph Conseiller d'arrondissement		X			
140	Guitard Gouell Jacques Délégué de Cretz		X			
141	Griter Edouard Conseiller Général		X			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quarante* électeurs.

A Perpignan, le 8 Juillet 1882.

Le Préfet,



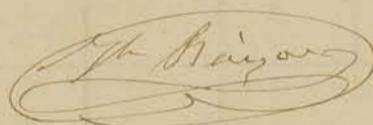
ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*Cent trente* *vingt*. émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

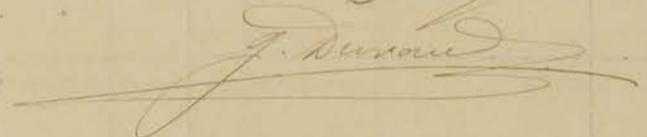
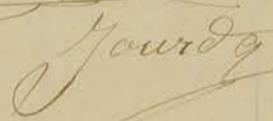
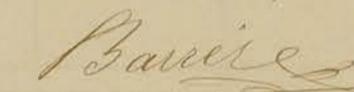
le 2<sup>e</sup> *idem*.

le 3<sup>e</sup> *idem*.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



DÉPARTEMENT  
*des Pyrénées-orientales*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *2<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 142 à 278 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
142	Illes Simon Délégué de Cornilla du conflent		Salz			
143	Jacomet Louis Délégué de Failla	Guiménor antoine, Suppléant du délégué de failla	3			
144	Jammes Pierre Délégué de St felix d'avail		Salz			
145	Jampy Pierre Délégué d'arboisols		Salz			
146	Janer Jean Délégué de Collabres		Salz			
147	Jaubert Francois Délégué de Couteilla		3			
148	Jourda Pierre Délégué de Candies de St Paul		Salz			
149	Jouret Achille Délégué de Lassac		Salz			
150	Jonguières Francois Délégué de Cornilla del Vercal		Salz			
151	Jonguières Francois Délégué de villongue la salangu		Salz			
152	Justafre Soler Pierre Délégué de Las Illes		Salz			
153	Lafage augustin Délégué de Marquacans		Salz			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
154	Lafon Jean Délégué de Canet		Sabz			
155	Lamole Jean Délégué de Soturnia		Sabz			
156	Larrieu Jean Délégué de Campouassy		Sabz			
157	Lassus Joseph Délégué des Angles		Sabz			
158	Laurent Jacques Délégué de Slo		Sabz			
159	Madern Joseph Délégué de Verdères		Sabz			
160	Malé Ratart Joseph Délégué de Prunet et Belzung		Sabz			
161	Malis Joseph Délégué de Cases de peine		Sabz			
162	Malis Pierre Délégué de Balas		Sabz			
163	Maranges Guillaume Délégué de Valvaja		Sabz			
164	Marié Joseph Conseiller d'arrondissement		Sabz			
165	Marill Macabies Jean Délégué de Maureillas		Sabz			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
166	Marty Francois Délégué de Canaveilles		Sabz			
167	Marty Raphael Suppléant de Seyrestotes		Sabz			
168	Massé Antoine Délégué de Cassagnes		Sabz			
169	Merlat Baptiste Délégué de Feuquignères		Sabz			
170	Merlat Pierre conseiller d'arrondissement					
171	Mérou Romain Délégué de Rabouillet		Sabz			
172	Mir Francois Délégué de Villefranche		z			
173	Mirapeix Joseph Délégué de Riumogues		Sabz			
174	Mitjavila Pierre Délégué de Vargassonne		Sabz			
175	Moné Pierre Délégué de Albas		Sabz			
176	Moner Laurent Délégué de St Michel de Clottes		z			
177	Monteilla (de) Bonaventure Délégué de St Leocadie		Sabz			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
178	Morat Vidal Etienne Délégué de Béjaïa					
179	Négre Jean Délégué de St-Jean-d'Aoûts de cors					
180	Noé Joseph Conseiller d'arrondiss. <sup>me</sup>					
181	Noé Joseph Délégué du vivier					
182	Noé Pierre fils Délégué du Boulou					
183	Noquer Barthélémy Délégué de La manière					
184	Nohet Gilles Délégué de Bolquière					
185	Nouvel Jean Délégué de Fontrabousa					
186	Olive Jean Délégué de Bélesta					
187	Olive Pierre Délégué de Castel					
188	Oms abbas Délégué de Baïlet					
189	Oriol Albert Délégué de l'Albère					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
190	Ourtous Laurier Délégué de Cortsavoy		Sal			
191	Pages Jacques Délégué d'Ayquabère		Sal			
192	Pages Jean Délégué de Palau del Vidre		Sal			
193	Faillès Pierre Délégué d'Espira du Conflent		Sal			
194	Fams Pierre Délégué d'Arles-sur-Baïse		Sal			
195	Parahy Michel Conseiller d'arrondiss. <sup>mt</sup>		Sal			
196	Parés Jean Délégué de Estats de Mollo		1			
197	Parés Louis Délégué de Planèges		Sal	1		
198	Parés Cabaner J. <sup>h</sup> Conseiller d'arrondiss. <sup>mt</sup>			5		
199	Pascal Thomas Délégué de Banyuls-sur-Mer			Sal		
200	Pasquier François Délégué de Montalba (Estour)			Sal		
201	Payré Jean Délégué du Soler			Sal		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
202	Peyrouan Pierre Délégué de Boulouges		Sab			
208	Peyre Martin Délégué de Berillos		S			
204	Philip Joseph Délégué d'Espira de l'Aglu		Sab			
205	Planeilles Joseph Délégué de Joch		Sab			
206	Poncet Comme Délégué de Terralouque		Sab			
207	Pons Pierre Délégué de Tassa		S			
208	Pont Bonaventure Délégué de Valcebollère		Sab			
209	Pontich Adolphe Délégué de Robrade		Sab			
210	Porra Philippe Délégué de Cornilla la Ruyère		Sab			
211	Rouget Pierre Délégué d'Osseja	Iglésis Come, suppléant du délégué d'Osseja.	Sab			
212	Pous Auguste Conseiller d'arrondissement		S			
213	Pous Daniel Délégué de Maury		Sab			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
214	Prata Louis Délégué de l'Écluse		Salz			
215	Picq Bonaventure Délégué d'Estoher		S			
216	Picq Etienne François Délégué de Caldegas		Salz			
217	Pujade Joseph Délégué d'Amélie les bains		Salz			
218	Pujol Etienne Conseiller Général		Salz			
219	Pujol Joseph Délégué de Prades		Salz			
220	Puig Fructus Délégué de Vilarinya		Salz			
221	Quinta Antoine fils Délégué de Banyuls des Aspres		Salz			
222	Ramon Eugène Conseiller Général		S			
223	Ramonatxo Adolphe Délégué de Latour de Carol		Salz			
224	Rapidel Leon Délégué de Rosse		Salz			
225	Riba Etienne Délégué de Porta		Salz			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
226	Ribo Joseph Délégué de Portet		Salz			
227	Ricard Jean Délégué de Mantes		Salz			
228	Rière Honoré Délégué de Montesquieu	Serre Barthélémy Salz Tous-délégué Montesquieu				X
229	Riu Pierre Conseiller d'arrondis		Salz			
230	Riu Pierre Délégué d'Aurillac		Salz			
231	Rius Pierre Délégué de Fenestrelle		Salz			
232	Roca (de) Jean Délégué de Tourniolaguet					
233	Rogé Côme Délégué de Montlouis		h			
234	Roger Jean Délégué de Rodez		Salz	Salz		
235	Romeu Jean-Baptiste Conseiller Général		Salz			
236	Rouquet Pierre Délégué de Solanys		Salz			
237	Rous Pierre Délégué de Valence		Salz			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
238	Roussel Jean Délégué de Montner		Saly			
239	Roux Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		Saly			
240	Sahonet Pierre Délégué d'Ortaffa		Saly			
241	Salvat Baptiste Délégué de St. Arnac		Saly			
242	Salvat Isidore Délégué de Matemale		Saly			
243	Saly Joseph Délégué de Refiach		Saly			
244	Sangerma Paul Délégué de Saly		Saly			
245	Sarda Pierre Délégué de Privalador		Saly			
246	Sarret Jean Délégué d'Ortaffa		Saly			
247	Sauvy Joseph Délégué de Villeneuve la Raho		Saly			
248	Seguela Pierre Délégué de Rasignères		Saly			
249	Selva Jacques conseiller d'arrondissement		Saly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
250	Serradell Albert Délégué de St Laurent de Cerdans		Salz			
251	Sola Michel Délégué de Sarroque		Salz			
252	Soulère fils d'andré Délégué de Villa		Salz			
253	Souqué Pierre Délégué de Juïols		Salz			
254	Socuris Jean Délégué de Vilanova		Salz			
255	Sorrius Ribes Michel Délégué d'argelès gress		Salz			
256	Taillade Durand Jean Délégué de Correilles		Salz			
257	Thubert Thomas Délégué de St Marsal		Salz			
258	Thuès Pierre Délégué d'Ortaffa		Salz			
259	Tichyre Eugène Délégué de St Marie		Salz			
260	Giffou Louis Délégué de Bantavel		Salz			
261	Tournet Martin Délégué de Alpia		5			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
262	Tournie Pierre Délégué de Brouillas		Sab			
263	Trescases Michel Délégué du Tech		Sab			
264	Tric Jean Conseiller Général		Sab			
265	Trilles François Délégué de Reynis		Sab			
266	Trilles Laurent Délégué de Salles		Sab			
267	Trinchet Joseph Délégué de Cabriès les Cabanes		{			
268	Vaills Augustin Délégué de Montferrer		Sab			
269	Vaysse François Délégué de Caramany		{			
270	Vergès Leon conseiller d'arrondissement		E			
271	Vidal François Délégué de Dorres		Sab			
272	Vidal Pierre Délégué de Buguane		Sab			
273	Vidal Raymond Délégué de Sahorre		{			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent trente sept électeurs.

A Serpsigny, le 8 Juillet 1882.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent trente cinq émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

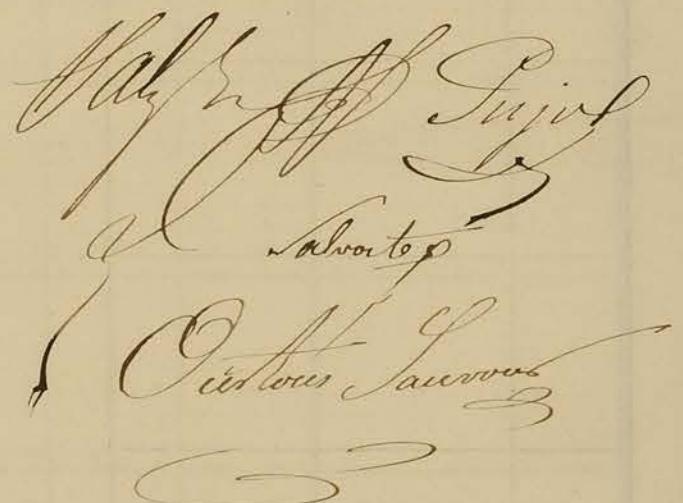
le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,

  
M. H. Luyet  
Salvatore  
P. J. Sauvage

DÉPARTEMENT  
des Pyrénées Orientales.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Persignan	Boussiron Jean	accepté	Taurinya Pierre	accepté	
Hénia	Durand Gaspard	cl	Fabre André	cl	
Cabestany	Cavaillé Joseph	cl	François Joseph	cl	
Canet	Lafon Jean	cl	Saut Pierre	cl	
Canohès	Guillemoles Jean	cl	Lougane Pierre	cl	
Cornilla del Vercol	Jouquier François	cl	Mas Etienne	cl	
Olne	Estève Joseph	cl	Cornes Baylet Pierre	cl	
Laloués bas Olne	Barrère Jacques	cl	Vidal Pierre	cl	
Montescot	Crivadeil Thomas	cl	Fabre Sébastien	cl	
Saint Cyprien	Barboteu Jean Pierre	cl	Crivadeil Thomas	cl	
Saint Nazaire	Escarra Joseph	cl	Cambres Jean	cl	
Ghézian	Duraud Laurent	cl	Soler Antoine	cl	
Boulouges	Desjouan Pierre	cl	Mascle François	cl	
Villeneuve de la Raho	Sauvy Joseph	cl	Sanae Joseph	cl	
Raho	Morat Vidal Etienne	accepté	Pès Michel	accepté	Protestation contre l'élection des délégués et du suppléant. Elections annulées par arrêté du 11 juillet 1882 qui ont été reçues. Nouvelle protestation. Rejetée par le C. de préf.
Bompas	Pattle Justin	cl	Pagès Baptiste	cl	
Sia	Baixas Frédéric J.	cl	Saporta Alphonse	cl	
Saint Esteve	Gelys Leonard	cl	Just Martin	cl	
Sainte Marie	Richarte Eugène	cl	Roger Guichou Joseph	cl	
Villelongue de la Salanca	Jouquier François	cl	Salgues Marcell	cl	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villefranche de la Rivière	Delpal Joseph	accepte	Cruillet Pierre	accepte	
Satens de France	Haret Augustin	accepte	Dalès Paul	accepte	
Belorta	Olive Jean	al	Vidal Jean	al	
Caramany	Vayste François		Cresserre Eugène		
Cassagnes	Mapé Antoine		Dabat Jean		
Estagel	Augusty Michel		Jorda Dominique		
Lauzac	Fourtet Achille		Dalou Pierre		
Montalba	Tarquier François		Vaspol Jean		
Montner	Roussel Jean		Gaichet Etienne		
Planèzes	Tarès Louis		Sequela Arnaud		
Rasignières	Sequela Pierre		Donadille Jean		
Tautavel	Ciffou Louis		Pomayrol Joseph		
Millas	Goury Antoine	accepte	Garrigue Barthélémy	accepte	
Corbière	Capdeillary Joseph	al	Ros Jean	al	
Corbière les Cabanes	Trinchet Joseph		Capdeillary Jean		
Cornilla la Rivière	Dorra Philippe		Albert Michel		
Néfiach	Saly Joseph		Pariay Antoine		
Peilla la Rivière	Astor Antoine		Vidal Jean		
St Félix d'Amont	Barrère Michel		Fallic Thomas		
St Félix d'Avail	Jammes Pierre		Boher Joseph		
Soler (Le)	Sayré Jean		Kons François		
Rivérals	Bernis Pierre	accepte	Baillot Augustin	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Baixas	Malis Pierre	accepte	Sasco Emmanuel	accepte	
Calce	Deloncle Gilles	ul	Croueils Gaspard	ul	
Cassé de Pène	Malis Joseph	ul	Garaud Pierre	n'accepte pas	
Claira	Panticé Vincent	ul	Viné Joseph	accepte	
Espirà sur Agly	Philippe Joseph	ul	Pla Joseph	ul	
Opoul	Fabre Jérôme	ul	Castany Jean	ul	
Perillos	Feyre Martin	ul	Sarda Jean Michel	ul	
Seyrestortes	Lamariéres Joseph	ul	Marty Raphael	ul	L'élection du délégué est déferue au Conseil de Prise d'écriture. L'élection du délégué annulée le 22 juillet 81.
Solles	Grilles Laurent	ul	Doutres Arago	ul	
Saint-Hippolyte	Conill Etienne	ul	Rapidel Juste	ul	
St. Laurent de la Salvetat	Gely Guinard Celestine	ul	Canal Antoine	ul	
Corneilles	Baillard Durand Jean	ul	Olivé Pla Joseph	ul	
Vingrau	Espinet Antoine	ul	Espinet Pierre	ul	
Saint-Paul	Coze Calixte	accepte	Cousserans Jean	accepte	
Ansignan	Pauliac Antoine	ul	Calvet Martin	ul	
Caudiers de Paul	Jourda Pierre	ul	Mérou Joseph	ul	
Hénouillet	Palmigère Joseph	ul	Mérou Etienne	ul	
Koste	Rapidel Léon	ul	Tous Daniel	ul	
Lesquerde	Trinignant Pierre	ul	Prats Paul	ul	
Mauras	Tous Daniel	ul	Uéra Joseph	ul	
Frugnanes	Vidal Pierre	ul	Flamant Léphir	ul	
Saint-Arnac	Salvat Baptiste	ul	Calvet Julian	ul	
Saint-Martin	Calvet Jean Pierre Martin	ul	Calvet Etienne	ul	
Vira	Layre Baptiste	ul	Mourret Hilaire	ul	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chuir	Borreil Jacques	accepte	Cazenove Jean	accepte	
Pages	Baill Bonaventure	el	Soler Michel	el	
Brouilla	Galbuz Thomas		Teerat Francois fils		
Orixas	Doubres Quentin		Aussel Martin		
Camillas	Hymenies Jacques		Verdaguer Jean		
Castelnou	Foulquier Hyacinthe		Gastor Etienne		
Houques	Blanc Alexandre		Bord Jean		
Slano	Baxis Francois		Badie Monique député		
Llupia	Cournet Martin		Cournet Joseph		
Ortaffa	Sabonet Pierre		Carboneuil Jean		
Sassa	Sons Pierre		Vagues Pierre		
Tollestres	Janer Jean		Olivères Francois		
Ponticella	Jaubert Francois		Guglachach Jean		
Saint Jean Laspille	Gaspard Jean		Sangra Jean		
Sainte Colombe	Aussel Paul Martin		Aussel Delmas Martin		
Cerrats	Farran Cornecilla Jean		Salles Pierre		
Corderes	Maderay Joseph		Sire Pierre		
Cresserre	Nizern Paul Parayre		Tere Jean		
Crouillas	Cournie Pierre		Impert Eugene		
Villemolaque	De Roca Jean		Olive Joseph		
Ceret	Guitard Gouell Jacques	accepte	Janis Fulcray	accepte	
Banyuls des Aspres	Quinta Antoine fils	el	Maurice Antoine	el	
Calmeilles	Paux Michel		Marty Jean		
Les Illes	Justape Soler Pierre		Justape Guillet Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Boulou	Noé Pierre fils	accepte	Massote Paul	accepte	
L'Écluse	Prata Louis	le	Cardonne Dominique	le	
Le Perthus	Cabanès Joseph	le	Cubert Sylvestre	le	
Maureillas	Marill Macabie Jean	le	Justapré Joseph	le	
Montauriol	Soutres Sauveur	le	Julia Jacques	le	
Oms	Cavany Michel	le	Sunyach Ador	le	
Reynès	Trilles François	le	Forga Martin	le	
Riu-souques	Hirapeix Joseph	le	Guigt Joseph	le	
Jean, Pla de Cort,	Mégre Jean	le	Chibaut Jacques	le	
Carillet	Oms Ador	le	Baudières Valentine	le	
Vives	Noé Joseph	le	Olivé Jean	le	
Argelès-Sur-Mer	Surjus Ribes Michel	accepte	Bachis Germanus	accepte	
Banyuls-Sur-Mer	Pascal Thomas	le	Gariou Jacques	le	
Collioure	Corte Jean	n'accepte pas	Ay Frédéric	le	
L'Albère	Oriol Albert	accepte	Tarris Bonaventure	le	
Laroque	Sola Michel	le	Molins Joseph	le	
Montesquieu	Ricé Honoré	le	Serre Barthélémy	le	
Palau del Vidre	Agusti Jean	le	Canals Etienne	le	
Port Vendres	Bilieu Henri	le	Bruno Louis	le	
Sorède	Pontich Adolphe	le	Guimerares François	le	
Saint André	Bocamy Honoré	le	Frats Louis	le	
Saint Genis	Cavaillé Joseph	le	Grau Capdeillaire Jean	le	
Villelongue del Mont	Cavaillé Jean	le	Nigo Jean Baptiste	le	Le délégué a dormi toute la nuit de l'élection, il a été vaincu par le suppléant.

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arles sur Tech	Sams Pierre	accepte	Guisset Pierre	accepte	
Amélie les Bains	Pujade Joseph	el	Cornes François	el	
Corsavy	Murtous Jaquelin		Hort Joseph		
Lubastide	Perdagues Jeanne		Estève Emerich Fay		
Montalba	Corte Oms Jean		Cruaud Barthélémy		
Montbolo	Velclot François		Baxis Dominique		
Montferrer	Vilacique Joseph		Bédos Raphaël		
Salabda	Vaills Augustin		Guitard Laurent		
Saint Marsel	Chubert Thomas		Male Ador		
Caudis	Baudières André		Bails Jean		
Prat de Mollo	Saris Jean	accepte	Homs Michel	accepte	
Coustouges	Corta Jean	el	Borracé Philippe	el	
Lamanière	Noquer Barthélémy		Corte Côme		
St Sauveur de Lerdan	Serradell Albert		Chambon Louis		
Serralongue	Poncet Côme		Ferrer Gidore		
Le Tech	Trescasas Michel		Sors Côme		
Prades	Sujol Joseph	accepte	Marché Fabinaud	accepte	
Camproone	Combaut Gaudérique	el	Combaut Augustin	el	
Casteil	Olivé Paul		Calvet Michel		
Cathlar	Galiay Vincent fils		Delseny Michel		
Clara	Aubert Jean fils		Capdet Philippe		
Codalet	Bernard Joseph		Nicolau Gaudérique		
Conat	Assens François		Assens Etienne		

Protéger l'atum contre l'élection  
du délégué et du suppléant  
qui est aussi déclaré  
au conseil de direction  
électromannuelle le 15 juillet 82.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Corseilla	Hes Simon	accepte	Soler Raphael	accepte	
Eus	Bourquet Jean		Salvarez Frédéric		
Fillols	Calanor Bonaventure		Grand Marie		
Fuilla	Hart Antoine		Sicart Benoit		
Los Masos	Jacomet Louis		Guimenois Antoine		
Molitg	Cassoly Francois		Selva Joseph		
Mottet	Berge' Baptiste		Coupet Joseph		
Notredes	Cantie Benjamin		Cortie Augustin		
Riu	Escanyé Bonaventure		Ponsaillé Jean		
Taurinya	Anglès Joseph		Potier Joseph		
Urbanya	Sy Fructus		Quès Jean		
Vernet	Seixonne Jean		Castagné Pierre		
Villefranche	Bougrat Louis		Goubert Pierre		
	Mir Francois		Bernard Bernard		
Montlouis	Rogé Come	accepte	Colomer Francois	accepte	
Bolquiere	Robert Gilles	al	Imbert Mathieu	al	
Caudies	Bonnevaux Raphael		Ratpaut Joseph		
Fontpedrouse	Blanque Gaudérique		Margail Pierre		
Pontabriouse	Mouvel Jean		Clapasset Emile		
Formiguères	Merlat Baptiste		Hary Blaise		
La Cabanasse	Cot Paul		Blanque Pierre		
La Slagonne	Delcasps Sauveur		Trilles Etienne		
Les Angles	Lassus Joseph		Blanc Paul		
Matemale	Salvat Frédéric		Personay Jean Bapt.		
Planès	Moni Pierre		Vergès Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUE.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Suyralador	Sarda Pierre	accepte	Bataille Jean Catala	accepte	
Real	Boutet Sidore	el	Serqui Jean Baptiste	el	
S. Pierre dels Forcats	Gaillarde Jacques		Aldebert Sidore	n'accepte pas	
Santo	Bonavent Fr. Antoine		Nobet Jacques	accepte	
Olette	Caxes Louis	accepte	Margail Jean	accepte	
Ayquatabia	Pagès Jacques	el	Gore Jean	el	
Canavelles	Marty Francois		Carrière Michel		
Escaro	Proc Jean		Balle Francois		
Lujols	Souqué Pierre		Brunet Joseph		
Mantet	Ricard Jean		Ricard Raphael		
Myer	Banet Sébastien		Prats François Moy		
Oriella	Obuis Pierre		Escaro Michel		
Sy	Sangerma Paul		Corones Jacques		
Roillau	Bournet Antoine		Corriu Jean		
Saborre	Vidal Raymond		Craby André		
Sansa	Comes Antoine		Haze Jean Boument		
Serdinya	Fruitel Simon		Castres Jean		
Souanyas	Roquet Pierre		Nicolau Jacques		
Torlau	Rous Pierre		Grougnou Sébastien		
Obús entre Valls	Bapo Jean		Laurens Michel		
Saillagouse	Blanc Joseph	accepte	Arro Sauveur	accepte	Protestation contre l'élection ou déléguée ou suppléante. Illégale réputée 22 Juin 1881.
Angourtrine	Cot Joseph	el	Bresserre Pierre	el	
Bourg Madame	Cot Bonaventure		Barrière Marguel Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Caldejás	Guig Estève François	accepte	Giraut Joseph	accepte	
Dorres	Vidal François	el.	Arnaud Sauvau	el	
Egas	Colomes Laurent		Guig Bonaventure		
Enveitg	Colomer Joseph		Vidal Joseph		
Er	Garnèle François		Durand Sauvau		
Estavar	Betombes Paul		Grau Etienne		
Óyne	Carcassonne Pierre		Doumenec Jean		
Latourse Carol	Ramonatx Adolphe		Duray Thomas		
Lo	Laurent Jacques		Olivier Jean		
Mahurya	Maranges Guillaume		Papeda Jacques		
Odeillo	Riu Pierre		Oliva François		
Osséja	Souget Pierre		Iglesias Côme		
Palau	Forn Pierre		Cerrat Bonaventure		
Porta	Ribo Etienne		Garneta Paul		
Porté	Ribo Joseph		Barnole François		
Sainte-Léocadie	de Montilla Bonav.		de Montilla François		
Targassonne	Miljavila Pierre		Soler Pierre		
Urt	Sarret Jean		Vives Joseph		
Valcebollère	Pont Bonaventure		Fort François		
Villesenior des Escaldes	Carbonell Bonav.		Palou Joseph		
Sournia	Lamole Jean	accepte	Sacaze Jean	accepte	
Arboussols	Jampy Pierre	el	Gillols Martin	el	
Campoury	Larrieu Jean		Vignaud Jean		
Félines	Almon Firmin		Gaudou Bte Raphae		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Senilla	Grieu Benoit	accepte	Velonca Jeay	accepte	
Prats	Francon Françoiz	el	Gagane Etienne	el	
Rabouillet	Merou Romain		Canta Baptiste		
Tarrerach	Grieu Jeay		Fillol Maurice		
Trivillach	Grieu Auguste		Sire Jean Colombe		
Trilla	Soulier Joseph, p. d'audie		Soulier Joseph, p. de Martin		
Viviers (Le)	Benet Françoiz		Salmade Auguste		
Vinscà	Mart Pierre	accepte	Bertrand Julian	accepte	
Ballestarv	Costaseque Julian	el	Mestres Michel	el	
Boule d'Amont	Castillo Joseph		Mayneris Mathias		
Bouleternere	Fines Françoiz		Commeuge Yon		
Paujols	Castillo Jacques		Sageloly Vincent		
Espina	Sailles Pierre		Sicart Françoiz	n'accepte pas	
Entobor	Puig Bonaventure		Sailles Pierre	accepte	
Ginestret	Rius Pierre		Pagès Barthélémy	el	
Glorianes	Garrigue Jean Clément		Garrigue Julian		
Hle	Baux Françoiz		Pinet Augustin		
Joch	Planeilles Joseph		Fournols Martin		
Marquixanes	Lafage Augustin		Safont Marc		
Prunet	Malekhatart Joseph		Cano Joseph		
Rigarda	Espegnach Joseph		Prats Sébastien		
Rodès	Royer Jeay		Talbet Bonaventure		
St Michel de Nottet	Moner Laurent		Froment Jeay		
Velmanya	Sourris Jeay		Mary Jeay		

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Perpignan, le 17 Juin 1872  
*Pour le Préfet empêché,*  
*Le Secrétaire général,*  
*Bouygues*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX  
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,  
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Hart Antoine	Délégué de Fillols	Sicart Benoit	
2	Hart Pierre	id Vincen	Bertrand Julian	
3	Alavaill Elie	Conseiller Général	"	
4	Alazet Augustin	Délégué de Latour de Fraus	Dalis Paul	
5	Amouroux Auguste	Conseiller Général	"	
6	Anglès Joseph	Délégué de Ria	Potier Joseph	
7	Armingaud Pierre	id Verguerde	Prats Paul	
8	Assens Francois	Conat	Assens Etienne	
9	Astor Antoine	Peillaud R <sup>e</sup>	Vidal Jean	
10	Aubert Jean fils	Clara	Capdet Philippe	
11	Augusty Michel	Estagel	Jorda Dominique	
12	Ausset Falu Martin	Ste Colombe	Ausset Delmas Martin	
13	Ay Frédéric	Suppléant de Collioure	"	
14	Aymérich Jacques	Délégué de Camélas	Verdaguer Jean	
15	Bails Bonaventure	id Baget	Soler Michel	
16	Baixas Pinatou Joseph	3 Pia	Sattama Alphonse	
17	Balat Jean	Conseiller d'arrondissement	"	
18	Balette Francois	id	"	
19	Balmigère Joseph	Délégué de Fenouillet	Mérou Etienne	
20	Banet Debartier	id Nyer	Prats François Noy	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
21	Barboteu Jean Père	Délégué de Cyprien	Crivadeille Thomas	
22	Bayau Jean Baptiste	Conseiller d'arrondiss.	"	
23	Barnole Joseph	id	"	
24	Barrère Jacques	Délégué de Latour bastide	Vidal Pierre	
25	Barrère Michel	Hélène Ramon	Folin Thomas	
26	Barrot Jules	Conseiller d'arrondiss.	"	
27	Basso Jean	Délégué de Thunes	Clairens Michel	
28	Batlle Justin	al { Bompas	Farès Baptiste	
29	Baudières André	Caulis	Bails Jean	
30	Baux François	Ille	Finet Augustin	
31	Baux Michel	Calmeilles	Marty Jean	
32	Baxès François	Llano	Badie Honoré Sagué	
33	Bélier Henri	Port Vendres	Bruno Louis	
34	Benet François	Nivier	Palmade Auguste	
35	Benet Roche Casimir	Conseiller Général	"	
36	Bergé Baptiste	Délégué de Molitg	Coupet Joseph	
37	Bernard Joseph	al Codalat	Moncada Gaudérique	
38	Bernis Pierre	{ Rivesaltes	Baillot Augustin	
39	Bès Sire Jean	Conseiller d'arrondiss.	"	
40	Besombes Paul	Délégué d'Ortauvar	Grau Etienne	
41	Blanc Alexandre	al Tourques	Lord Jean	
42	Blanc Joseph	Conseiller Général	"	
43	Blanc Joseph	Délégué de Saillagous	Arro Sauveur	
44	Blanque Gaudérique	al Fontpedroux	Margail Pierre	
45	Bocamy Honoré	{ St André	Frats Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Pla ce dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Bolliet Eugène	Conseiller Général	"	
47	Bonaventure Antoine	Délégué de Sault	Nobet Jacques	
48	Bonnemaison Raphael	ul Claude de Moulins	Raspoud Joseph	
49	Borrel Jacques	{ Chuis	Casefabre Jean	
50	Bourget Louis	{ Vernes les Bains	Toubert Pierre	
51	Bourret Antoine	{ Raillau	Corriau Jean	
52	Bouthiron Jean	{ Perpignan	Caurinya Pierre	
53	Boutet Jidore	{ Rial	Pesqué Jean Baptiste	
54	Brassac Firmin	Conseiller d'arrondiss.	"	
55	Broe Jean	Délégué d'Escaros	Battle François	
56	Brousse Emile	Député	"	
57	Cabanis Joseph	Délégué du Pertuis	Gubert Sylvestre	
58	Calvet Jean Pierre Martin	ul St Martin	Calvet Etienne	
59	Canticé Benjamin	{ Mostet	Cortie Augustin	
60	Canticé Vincent	{ Claira	Ciné Joseph	
61	Capdevillayre Joseph	{ Corbière	Ros Jean	Le délégué a refusé son mandat
62	Carbonell Bonaventure	Villefranche de Conflent	Palou Joseph	Le délégué ne viendra pas et sera remplacé par le suppléant
63	Carcassonne Pierre	{ Eyne	Doumenc Jean	
64	Carrière François	Conseiller d'arrondiss.	"	
65	Castoly François	Délégué de los Matos	Selva Joseph	
66	Castillo Jacques	ul Casefabre	Sajeloly Vincent	
67	Castillo Joseph	{ Boule d'Amont	Maynèris Matthias	
68	Cavaille Jean	Villelongue des Mois	Vigo Jean Baptiste	
69	Cavaille Joseph	{ Cabestany	François Joseph	
70	Cavany Michel	{ Oms	Sunyach Abdoy	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
71	Cayre Baptiste	Délégué de Vira	Marnet Hilaire	
72	Cazes Louis	"    Hette	Margail Jean	
73	Colomes François	Conseiller d'arrondiss.	"	
74	Colomes Joseph	Délégué d'Envieix	Vidal Joseph	
75	Colomer Laurent	"    Légal	Guing Bonaventure	
76	Combaut Gaudérique	{ Campôme	Combaut Augustin	
77	Comes Antoine	"    Tassa	Blazy Jean Couronne	
78	Comill Etienne	"    St Hippolyte	Rapidel Justin	
79	Cortade Jean	Conseiller d'arrondiss.	"	
80	Costa Jean	Délégué de Courtouges	Borracé Philippe	
81	Costasèque Jules	"    Baillatavy	Hestres Michel	
82	Coste Oms Jean	"    Labartise	Estère Emerich Jean	
83	Cot Bonaventure	"    Boury Madame	Banrière Maquel Jean	
84	Cot Joseph	"    Angoustrine	Tretterre Siene	
85	Cot Paul	"    La Cabanape	Planqui Pierre	
86	Coye Calinte	"    St Paul	Cousérans Jean	
87	Prémadeils Thomas	"    Montescot	Habre Sébastien	
88	Dalbez Thomas	"    Brouilla	Scéat François fils	
89	Dalmau Laurus	"    Pabalda	Guitard Laurent	
90	Dauliac Antoine	"    Ausignan	Colvet Martin	
91	Deit Jules	Conseiller Général	"	
92	Deironne Jean	Délégué d'Urbanya	Castagné Pierre	
93	Delcasto Sauveur	"    La Llagonne	Grilles Etienne	
94	Delcloz François	"    Montalba d'Artz	Cruzet Barthélémy	
95	Delcloz Philippe	Conseiller d'arrondiss.	"	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Beloncle Gilles	Délégué de Calce	Croueils Gayraud	
97	Belprat Joseph	ug Villemur la R <sup>e</sup>	Truillet Pierre	
98	Besnè Jules	Conseiller Général	"	
99	Dimoy Firmin	Délégué de Feillans	Gandou Baptiste Raphaël	
100	Doutres Quentin	ug Caixas	Ausset Martin	
101	Doutres Sauveur	3 Montauban	Julin Jacques	
102	Duray Sauveur	Conseiller Général	"	
103	Durand Gayraud	Délégué d'Alenyg	Fabre André	
104	Durand Laurent	ug Théza	Soler Antoine	
105	Escanyé Bonaventure	3 Mochides	Ponsaillé Jean	
106	Escanyé Frédéric	Député	"	
107	Escarguel Vane	ug	"	
108	Escarra Joseph	Délégué de Narbonne	Cambres Jean	
109	Espagnach Joseph	ug Rigarda	Prats Sébastien	
110	Espinet Antoine	3 Vingrau	Espinet Pierre	
111	Estève Joseph	3 Olne	Comes Baglet Pierre	
112	Fabre Jérôme	3 Opol	Castany Jean	
113	Farines Joseph	Conseiller d'arrondiss.	"	
114	Farran Cornella Jean	Délégué de Terrals	Salles Pierre	
115	Fines François	ug Bouleternère	Commengé Yves	
116	Foy Pierre	3 Salau (saint)	Verrat Bonaventure	
117	Forné Jean	Député	"	
118	Houlquier Hyacinthe	Délégué de Castelnau	Pastor Etienne	
119	Tourcade Michel	Conseiller Général	"	
120	Tourquet Jean	Délégué d'Eus	Calveyrac Sidore	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
121	Françon François	Délégué Prat et Louma	Pagane Etienne	
122	Fruitet Simon	ul Sardinya	Clastres Jeay	
123	Gaillardet Jacques	{ Mendelet forcat	Aldebert Sidore	
124	Galiay Vincent fils	Castlar	Velseny Michel	
125	Garrete François	Err	Durand Laurus	
126	Garrigue Jean Pla	Gloriones	Garrigue Juliey	
127	Gary Etienne	Conseiller d'arrondissement	"	
128	Gaspard Jeay	Délégué de l'Jean Lapaille	Saugra Jeay	
129	Gay Andre	Conseiller d'arrondissement	"	
130	Gely - Guinard Clém	Délégué de Laurentia <sup>Tulanya</sup>	Canal Antoine	
131	Gelys Leonard	ul Portière	Just Martin	
132	Giral Cesar	Conseiller d'arrondissement	"	
133	Gouzy Antoine	Délégué de Millas	Garrigue Barthélémy	
134	Gran Capdeillarye	Suppléant de Génis	"	
135	Gruel Auguste	Délégué de Trévillach	Sire Jeay Colombel	
136	Gruel Benoit	ul Perilla et Loumia	Belonca Jeay	
137	Gruel Jeay	Carrerach	Killol Maurice	
138	Guillemoles Jeay	Canohis	Lougarre Pierre	
139	Guitard Joseph	Conseiller d'arrondissement	"	
140	Guitard Gouell jacqu	Délégué de Ceret	Janin Fulcrand	
141	Guitet Edouard	Conseiller Général	"	
142	Hle S Simon	Délégué de Cornilla	Soler Raphael	
143	Jacomet Louis	ul Fuilla	Guimenor Antoine	Le délégué ne pourra pas venir.
144	Jammes Pierre	Stelin Varail	Boker Joseph	
145	Jampy Pierre	Arbousset	Killols Martin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
146	Janer Jean	Délégué de Pelletrès	Olivière François	
147	Jaubert François	al Pelletrès	Suguttrach Jean	
148	Jourda Pierre	{ Claude et Paul	Mérou Joseph	
149	Jouret Achille	Lansac	Alou Pierre	
150	Jouquieres François	Conseiller d'arrond. Moas Etienne		
151	Jouquieres François	Villelongue et le fils Valques Marcel		
152	Justoferi Soler Pierre	Les Isles Justoferi Guimel Pierre		
153	La Jage Augustin	Marquixanes Lafon Marc		
154	Lafon Jean	Canet Saint Pierre		
155	Lamole Jean	Tournia Sacaze Jean		
156	Larriau Jean	Camprouy Niquaud Jean		
157	Lassus Joseph	Le Augles Blanc Paul		
158	Laurent Jacques	Llo Olive Jean		
159	Madery Joseph	Corderès Sicre Pierre		
160	Malé Valant Joseph	Brunet & Belgaig Camo Joseph		
161	Malis Joseph	Carre de Péne Garau Pierre		
162	Malis Pierre	Boixers Pasco Emmanuel		
163	Mananges Guillaume	Nahuja Basseda Jacques		
164	Marie Joseph	Conseiller d'arrondiss. "		
165	Marull Macabies Jean	Délégué de Maureillas Justoferi Joseph		
166	Marty François	al Canaveilles Carrère Michel		
167	Marty Raphael	Suppléant de Peyrestortes "		
168	Matté Antoine	Délégué de Cassagnes Valeat Jean		
169	Merlat Baptiste	al Formiguier Mary Blaize		
170	Merlat Pierre	Conseiller d'arrondissement "		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
171	Merou Romual	Délégué de Rabouillet	Antie Baptiste	
172	Meir François	ul Villefranche	Bernard Bernard	
173	Mirapeix Joseph	Pitanoque	Puigt Joseph	
174	Mitjavila Pierre	Targassonne	Tolos Pierre	
175	Mone Pierre	Planès	Vergès Joseph	
176	Moner Laurent	Michel de l'Isle	Froment Jean	
177	De Monteilla Bonaventure	Leucadie	De Monteilla François	
178	Morathidal Etienne	Baho	Pès Michel	
179	Nègre Jean	Jean Glardon	Chibaut Jacques	
180	Noé Joseph	Conseiller d'arrondissem <sup>t</sup>	"	
181	Noé Joseph	Délégué de Virès	Olivé Jean	
182	Noé Pierre fils	ul ou Boulou	Mapolle Paul	
183	Noquer Barthélémy	La Manère	Coste Anne	
184	Nochet Gilles	Bolquère	Imbert Mathieu	
185	Nouvel Jean	Fontrabiouse	Slapaput Emile	
186	Olive Jean	Belerta	Vidal Jean	
187	Olive Pierre	Casteil	Calvet Michel	
188	Oms Adon	Tailler	Poudières Valentin	
189	Oriol Albert	Palbère	Tarès Bonaventure	
190	Ourtous Sauveur	Corsavy	Hort Joseph	
191	Pagès Jacques	Ayquabieia	Goze Jean	
192	Pagès Jean	Palaud Vire	Canals Etienne	
193	Sailles Pierre	Oppiaudon	Sicart François	
194	Sams Pierre	Ardet Zoch	Guisset Pierre	
195	Paraby Michel	Conseiller d'arrondissem <sup>t</sup>	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
196	Parès Jean	Délégué de Prat de Moll	Homs Michel	
197	Parès Louis	ag Planèzes	Sequela Arnaud	
198	Parès Cabanes Joseph	Conseiller d'arrondis.	"	
199	Pascal Thomas	Délégué de Banyuls sur Mer	Ganidou Jacques	
200	Parquier François	ag Montalbaclat	Vassal Jean	
201	Payré Jean	Le Soler	Pons François	
202	Péjouan Pierre	Toulouges	Mascle François	
203	Peyre Martin	Perillols	Sarda Jean Michel	
204	Philip Joseph	Empurrolles	Pla Joseph	
205	Planeilles Joseph	Joch	Pournols Martin	
206	Poncet Corne	Serralonga	Ferrer Frédéric	
207	Pons Pierre	Tatia	Vagues Pierre	
208	Pont Bonaventure	Valcebollerie	Hort François	
209	Pontich Adolphe	Sorede	Guimeranès François	
210	Porra Philippe	Cornuella la R.	Albert Michel	
211	Pouget Pierre	Oriéja	Iglésis Corne	Le délégué est absent
212	Pous Auguste	Conseiller d'arrondis.	"	
213	Pous Daniel	Délégué de Maury	Uteza Joseph	
214	Prata Louis	ag l'Ecluse	Cardonne Domingo	
215	Pujig Bonaventure	Estroher	Paillas Pierre	
216	Pujig Otene François	Calvègas	Giraut Joseph	
217	Pujade Joseph	Amélie Bay	Comes François	
218	Pujol Etienne	Conseiller Général	"	
219	Pujol Joseph	Délégué de Prades	Marché Ferdinand	
220	Py Fructus	ag Laurinya	Quès Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer.	
221	Quinta Antoine fils	Délégué de Banyuls des Aspres	Marcel Antoine	
222	Ramon Eugène	Conseiller Général	"	
223	Ramonatxo Adolphe	Délégué et Labouret de Lourdes	Ultran Thomas	
224	Rapidel Léon	{ Forn	Gous Daniel	
225	Ribo Etienne	{ Porta	Garreta Paul	
226	Ribo Joseph	{ Porté	Barnole francois	
227	Ricard Jean	{ Mantet	Ricard Raphael	
228	Rière Honore	{ Montesquieu	Sorre Barthélémy	
229	Riu Pierre	Conseiller d'arrondissement	"	
230	Riu Pierre	Délégué d'Oruilla	Oliva francois	
231	Rius Pierre	{ Finestres	Bages Barthélémy	
232	Roca (de) Jean	{ Villemolaque	Hive Joseph	
233	Rogé Côme	{ Montlouis	Colomer Francois	
234	Roger Jean	{ Rodès	Calvet Bonaventure	
235	Romeu Jean Baptiste	Conseiller Général	"	
236	Roquet Pierre	Délégué de Bouyanas	Nicolau Jacques	
237	Rous Pierre	Zalau	Crougnou Sébastien	
238	Roussel Jean	Montner	Gachet Etienne	
239	Roux Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement	"	
240	Sabonet Pierre	Délégué d'Ortaffa	Carmonel Jean	
241	Salvat Baptiste	{ Arnae	Calvet Julien	
242	Salvat Frédéric	Matemale	Borjouay Jean Bé	
243	Saly Joseph	Wépiaach	Bariay Antoine	
244	Sangerma Paul	Py	Corones Jacques	
245	Sanda Pierre	{ Puyvalador	Bataille Jean Catala	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	
246	Garret Jean	Délégué d'Uz	Vives Jean	
247	Sauvy Joseph	et Villeneuve de Roko	Sauve Joseph	
248	Séguéla Pierre	3 Rasquens	Vonnadille Jean	
249	Selva Jacques	Conseiller d'arrondiss.	"	
250	Serradell Albert	Délégué de Maurin de cerdany	Chamboz Louis	
251	Sola Michel	et Laroque	Molins Joseph	
252	Soulère J. p. s. Audré	Trilla	Soulère J. p. s. et Martin	
253	Touqué Pierre	Jujols	Brunet Joseph	
254	Tourris Jean	Nelmanyà	Mary Jean	
255	Surjus Riba Michel	Argelèsスマ	Bachès Germain	
256	Taillade Durand François	Correilles	Olivé Pla Joseph	
257	Thubert Thomas	St Marsal	Male Abdon	
258	Thuiel Pierre	Oreilla	Oscaro Michel	
259	Thichapre Eugène	Ste Marie	Roger Guichou Joseph	
260	Tiffou Louis	Cantavel	Somayrol Joseph	
261	Tournet Martin	Elupia	Tournet Joseph	
262	Tournié Pierre	Erouillas	Imbert Eugène	
263	Trescases Michel	Le Tech	Sous Comes	
264	Trie Jean	Conseiller Général	"	
265	Trilles François	Délégué de Reynès	Forgaz Martin	
266	Trilles Laurent	et Salses	Doubies Arago	
267	Trinchet Joseph	Corbera de Labanç	Capdeillarye Jean	
268	Valls Augustin	Montferrier	Bédos Raphael	
269	Vayste François	Carançany	Bresserre Eugène	
270	Vergès Leon	Conseiller d'arrondiss.	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Vidal François	Délégué de Llones	Arnaut Sauveur	
272	Vidal Pierre	ug Puignau	Flamand Zéphir	
273	Vidal Raymond	3 Sabore	Craby André	
274	Vigo Bonaventure	Conseiller d'arrondis.	"	
275	Vilacèque Joseph	Délégué de Montbolo	Paxès Dominique	
276	Vilar Edouard	Conseiller Général	"	
277	Vilar Leon	Conseiller Général	"	
278	Vizery Paul Parayre	Délégué de Bresserre	Tcre Jean	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Perpignan , le 8 Juillet 1882.

Le Préfet: